Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212200455-20260314-DCM2026_12COHI-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Cohiniac

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le samedi 14 mars 2026 à 10h00, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul HEDER, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour, transmis le 2 mars 2026.

Etaient présents : M. Jean-Paul HEDER, Mme Valérie MAHE, Mme Marie-Christine LABICHE-MICHEL, M. Jean-Paul ALLAIN, Mme Isabelle LISCORNET, M. Jean-Jacques ALLAIN

Absents excusés: M. Loïc LE BEUAN (pouvoir à Mme LABICHE-MICHEL), Mme Nathalie LECOQ (pouvoir à M. Jean-Paul HEDER)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine LABICHE-MICHEL

DCM2026_ 12 Attribution de compensation du LEFF AMOR (CLECT)

Le Conseil Communautaire du 9 février 2026 a adopté le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), la participation de la commune se présente comme suit :

Attributions compensation 2025 :	+ 5 768.00 €
Cotisation SDIS 2026 :	- 7 022.00 €
Ajustement cotisations ADS 2025 :	+ 50.85 €
Cotisations ADS 2025 :	- 1 730.24 €

Résultat :	- 2 933.39 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** ce rapport et **AUTORISE** le Maire à verser la somme de 2 933.39 € à Leff Armor Communauté et de l'inscrire au Budget Primitif 2026, en dépense de fonctionnement (imputation chapitre 014 article 739211).

Fait et délibéré à Cohiniac,
les jours, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. Jean-Paul HEDER

